



Les conditions d'un redéploiement de la Wallonie

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

16 février 2014

C'est un message salubre que celui qui consiste à vouloir inscrire le redéploiement d'une région dans des politiques de long terme, en montrant qu'une telle transformation ne pourra être que profonde, systémique et volontariste. Giuseppe Pagano, brillant économiste, vice-recteur au développement institutionnel et régional de l'Université de Mons, et Vincent Reuter, administrateur délégué de l'Union wallonne des Entreprises, s'y sont attelés ce 11 février 2014 lors d'une belle soirée organisée à l'Université de Namur par le Forum financier (FOFI) de la Banque nationale. Cette rencontre faisait d'ailleurs suite à une première du genre tenue à Liège le 19 décembre 2013 sur la même question de savoir si les plans stratégiques du gouvernement wallon (*Horizon 2022*) et de l'UWE (*Ambition 2020*) sont convergents et/ou complémentaires.

Cette dernière question n'était évidemment pas centrale : à partir des mêmes prémisses des argumentaires de ces deux intellectuels, chacun pourrait plaider une thèse de convergence, une thèse de complémentarité voire une thèse qui montrerait en quoi un des plans constitue une rupture profonde par rapport à l'autre approche. L'essentiel était ailleurs. Je vais tenter de l'éclairer en trois points.

1. Largués mais revenants...

D'abord, un constat commun que Giuseppe Pagano exprime généralement dans une formule devenue désormais célèbre et dont on peut intervertir les termes selon l'humeur ou l'évolution des indicateurs : *la Wallonie va mieux mais elle ne va pas bien*. Elle va mieux, dit-il, car son indice du PIB par habitant, comparé à la Belgique, à prix constants, est passé de 71,9 en 2003 à 74,2 en 2011 [\[1\]](#). Elle ne va pas bien parce que, à titre de comparaison, et dans le seul cadre belge, ce même indice s'élevait en Flandre à 99,2 pour cette même année 2011, soit 25 points de différence... L'approche comparatiste avec les indicateurs belges en matière de PIB par habitant sur la longue durée a toutefois amené le professeur d'économie à utiliser une métaphore cycliste qui lui rappelle ses escapades dans les Hautes Pyrénées : *nous sommes lâchés, la Wallonie voudrait bien revenir. Mais c'est très dur...* Les efforts structurels entamés par le gouvernement régional, et notamment les mesures phares des différents Plans Marshall sont de nature à permettre à la Wallonie un rattrapage non pas de la Flandre mais de la moyenne belge – qu'elle contribue à tirer vers le bas – aux environs de 2040.

La partie la plus intéressante de l'exposé de Giuseppe Pagano me paraît résider dans son analyse de la chaîne causale qui handicape l'économie de la Wallonie, plombe son redressement mais permet également d'identifier les facteurs sur

lesquels il faut activer les remèdes. Dans sa démonstration, le professeur Pagano montre que, contrairement aux idées reçues, la capacité des Wallons à capter de la valeur ajoutée produite en dehors de la région est réelle, notamment par une mobilité de l'emploi vers Bruxelles, la Flandre et l'étranger, et joue favorablement puisque, au delà du PIB wallon (73,66 % de la moyenne belge en 2009), l'indice du revenu primaire s'élève à un niveau supérieur au PIB : 87,2 % de la moyenne belge. La différence entre ce niveau et le revenu disponible des Wallons (90,7 % de la moyenne belge en 2010) est constituée de la solidarité implicite. Toutefois, c'est le cumul de la faiblesse de la productivité et le bas niveau du taux d'emploi (84% de la moyenne belge) qui continue à handicaper le PIB par habitant en Wallonie. Si la productivité régionale est plus faible que la moyenne belge (88%) c'est à la fois à cause de la relative petitesse de la taille des entreprises wallonnes (97,21 % de la moyenne belge) et du manque de vigueur de la dynamique entrepreneuriale wallonne (86% de la moyenne belge), le taux de création des entreprises étant élevé (104,26 % en 2012) mais contrecarré par un taux de disparition plus élevé que la moyenne belge (109 %).

Outre le fait que la comparaison avec la Belgique, et donc surtout avec la Flandre, connaît des limites certaines, l'intérêt de cette démonstration conforte l'importance, difficilement contestable, et la nécessité de garder le cap du redressement économique wallon et même d'accélérer sa trajectoire. C'est bien le mot d'ordre d'Elio Di Rupo. Le Premier-ministre fédéral – ou le président du Parti socialiste ? -, à l'instar de Franklin D. Roosevelt en 1942 (*Germany First !*), insistait sur les priorités futures de la Région wallonne à l'Opéra de Liège pour la rentrée du Cercle de Wallonie le 15 janvier 2014 : *Economy First !*

Vincent Reuter partage assez largement ce diagnostic économique et souligne l'urgence d'une action radicale et ambitieuse qu'incarne bien le plan *Ambition 2020*, médiatisé le 18 juin 2012. Devant le FOFI, le représentant des patrons wallons insiste sur deux aspects qui lui tiennent plus particulièrement à cœur et qui touchent directement à la compétitivité des entreprises : les différentiels de coûts salariaux et surtout les différentiels de coûts énergétiques avec nos concurrents, soulignant d'ailleurs que les seconds sont devenus plus handicapants que les premiers pour les entreprises wallonnes. L'administrateur délégué de l'UWE rappelle par ailleurs que, pour 2019, le déficit budgétaire pour l'ensemble constitué par la Région wallonne et la Communauté française Wallonie-Bruxelles s'élèverait selon les prévisions à 880 millions d'euros. Personnellement, je ne sais d'ailleurs si le plus effrayant est d'en considérer le montant ou bien la permanence de cet ensemble institutionnel inapproprié auquel on semble, comme pour un péché originel, lier le sort de la Wallonie...

La formule cycliste de Giuseppe Pagano était donc la bienvenue. Ni le contexte budgétaire difficile lié à la nouvelle loi de financement des communautés et des régions, ni la participation de la Wallonie aux coûts du vieillissement de la population et à la sauvegarde des retraites, ni sa contribution à l'effort général d'assainissement des dépenses publiques ne rendront aisée la transition de la Région Wallonie vers une croissance intelligente, durable, inclusive et créatrice d'emplois requise par l'Europe à l'horizon 2020.

2. Des stratégies transversales bienvenues, salutaires, mais fondamentalement insuffisantes

Notre objet n'est pas d'émettre un avis circonstancié sur les axes stratégiques d'*Horizon 2022* ou d'*Ambition 2020*. Les axes stratégiques de la première démarche peuvent difficilement être contestés à ce stade tant ils sont généraux et, comme l'a souligné Giuseppe Pagano, attendent encore d'être habités par des actions concrètes et chiffrées. Oui, il faut certainement renforcer la compétitivité, la politique industrielle, la recherche et l'innovation. Assurément, il apparaît nécessaire de renforcer l'éducation, la formation et l'emploi. Sans doute faut-il mobiliser les communautés de territoires et rencontrer les défis démographiques et énergétiques. Nous ne pouvons qu'adhérer aux volontés de réduire la pauvreté et la précarité, d'améliorer la qualité de l'enseignement obligatoire comme de l'enseignement supérieur ou de la formation continue. Nous pouvons également souscrire aux trois lignes de forces organisationnelles que sont la gouvernance, l'ouverture sur le monde et les finances publiques. La difficulté est, évidemment, que tout ceci étant considéré, la mise en œuvre de ces axes en actions concrètes est bien plus difficile, dès lors que l'enveloppe budgétaire sera en repli et qu'il faudra faire des choix.

Ambition 2020 est porté, rappelons-le, à la fois par l'UWE, l'Union des Classes moyennes et par l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie de Wallonie qui se sont engagées à œuvrer un renouveau de la Région wallonne selon trois axes : accélérer le développement économique pour garantir l'autonomie financière de la Région, tendre vers le plein emploi et renforcer la cohésion sociale. Quatre conditions ont été reconnues par ces partenaires comme leviers du développement économique et de la prospérité : la croissance des entreprises, l'efficacité du marché du travail, la construction d'un climat social de qualité ainsi que la modernisation de l'appareil public. Il faut également relever la constance de l'Union wallonne des Entreprises dont l'administrateur délégué évoque ces mêmes priorités qui étaient mises en avant par l'UWE en 2003 lors des travaux de prospective menés sous l'égide de Serge Kubla avec l'Institut Destrée dans le cadre de la redéfinition des politiques d'entreprises et du programme 4X4 pour entreprendre : l'enseignement technique et professionnel, la connexion entreprises – centres de recherche pour booster une R & D orientée vers l'innovation ainsi qu'un aménagement du territoire attentif aux demandes d'espace et de mobilité des entreprises. Ces priorités, que Didier Paquot de l'UWE avait qualifiées en 2003 de « tabous » wallons, restent au centre de tout processus de redéploiement et semblent bien constituer le cœur de notre incapacité, en tant que Wallonnes et Wallons, de nous réformer et transformer, ainsi que d'agir de manière efficiente.

Certes, c'est à juste titre que Vincent Reuter et Giuseppe Pagano ont souligné l'intérêt de construire et de mettre en œuvre des plans stratégiques structurés. Le Contrat d'avenir pour la Wallonie et le Plan prioritaire wallon (dit Plan Marshall) ont, sous l'impulsion d'Elio Di Rupo puis de Jean-Claude Marcourt, esquissé des politiques transversales en mobilisant des moyens, certes trop faibles, mais inégalés jusque-là. Ces politiques ont ceci de remarquable – et beaucoup ne l'ont pas compris – qu'il s'agit d'investissements sur le long terme. Création de filières entre les entreprises, les centres de recherches, les universités et les centres de formation sous la forme de pôles de compétitivités ou renforcement de l'apprentissage des

langues chez les Wallonnes et les Wallons n'ont évidemment pas d'impacts immédiats en termes de création de valeurs et d'emplois. Il est d'ailleurs dérisoire de défendre des *returns* sur ces actions à des fins politiques, d'avancer des chiffres auxquels personne ne croira réellement puisque l'essentiel n'est pas là mais bien dans la transformation intrinsèque du système régional d'innovation et du tissu entrepreneurial. Ne nous y trompons pas : ces mesures sont salutaires et elles peuvent contribuer à construire l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Sont-elles suffisantes ? Aujourd'hui, assurément non. Ni en qualité, ni en intensité. Nous y reviendrons par ailleurs mais c'est sans doute un débat fondamental pour la campagne électorale régionale d'une région telle que la Wallonie, qui tend vers plus d'autonomie financière. Il est d'ailleurs assez surprenant que, lors de la soirée organisée par la Banque nationale, la perspective des élections du mois de mai et d'une nouvelle déclaration de politique régionale n'aient pas été réellement évoquées alors qu'il s'agit d'une bifurcation majeure [2].

3. La gouvernance... et la fonction publique

C'est avec raison encore que, à Namur, Vincent Reuter fustigeait l'idée que la gouvernance wallonne semblait se limiter, chez quelques élus de Wallonie, à des problématiques du niveau de la réduction du cumul des mandats. Sans nier personnellement la difficulté de cette seule question, l'idée de gouvernance évoque pour moi trois enjeux plus fondamentaux dans le contexte wallon.

Le premier est celui de la réforme des institutions dites « francophones ». Il s'agit à mes yeux, et ce depuis le début des années 1980, d'une des réformes les plus urgentes à mener pour assurer les conditions du redéploiement de la Wallonie. L'urgence est grande en effet de mobiliser une bonne partie des moyens disponibles – ou rendus disponibles – en Wallonie pour mener les réformes attendues depuis plus de trente ans en décloisonnant la culture, la recherche, l'enseignement, la formation, l'activité économique et l'emploi. Il s'agit d'activer toute cette chaîne de valeurs tant en Wallonie qu'à Bruxelles, au service de la jeunesse, de l'intelligence et de l'activité économique et sociale. Le message est clair : il faut transférer en 2014 toutes les compétences de la Communauté française aux deux régions Wallonie et Bruxelles. Si le combat entre régionalistes et communautaristes est dépassé aujourd'hui, comme on aime le répéter, c'est par les faits. Sauf à encore agiter un nouvel épouvantail flamand à Bruxelles. L'objectif est clairement d'accorder une place réelle aux Flamands et non de les bouter dehors comme certains en rêvent encore.

Le second enjeu est celui du processus de décision en Wallonie. Celui-ci doit être restauré et clairement localisé dans la Région. Pour des raisons parfaitement compréhensibles et légitimes, liées notamment au processus d'instauration du fédéralisme, les partis politiques ont pris un poids démesuré dans l'Etat fédéral belge. Dans un fédéralisme naissant, il s'agissait à la fois d'organiser les niveaux de pouvoir, de leur donner de la cohérence, de mettre de l'huile dans les rouages et de suppléer au déficit d'intérêt général belge, relatif au bien commun, de ce que la France appelle *la République* et les États-Unis *l'Amérique*. Ce faisant, les partis politiques se sont substitués – en termes de conception des politiques, de prise de décisions et de mise en œuvre – à ces deux organes essentiels de la démocratie que sont le Parlement et l'Administration. Et les partis politiques n'ont eu de cesse de les

affaiblir en les contournant, de les dévaloriser au profit de l'Exécutif dont ils ont pris le contrôle absolu, notamment par l'intermédiaire de Cabinets ministériels hypertrophiés. Rétablir la démocratie en Wallonie requiert donc à la fois de renforcer le Parlement et l'Administration, de leur rendre leur liberté et de leur redonner confiance dans les pouvoirs démocratiques légitimement exercés. Ce chemin passe par une réduction drastique du nombre de collaborateurs des ministres – nous pensons à un grand maximum de dix pour sept ministres soit 70, tous niveaux confondus, – ainsi que par une meilleure articulation des organismes d'intérêt public (OIP) avec le SPW. La Wallonie doit (re)devenir une démocratie parlementaire efficace, sûre d'elle-même et transparente !

Le troisième enjeu de la gouvernance wallonne, c'est de remettre une société en mouvement vers un but commun en l'impliquant dans le redéploiement wallon. Qui ne sait qu'aucune politique ne peut être mise en œuvre si elle n'est fondée sur la conviction des acteurs et les citoyens sur le fait que cette politique sera bénéfique pour son avenir et pour celui de ses proches et de ses enfants ? On observe parfois quelque gesticulation dérisoire à présenter des plans conçus en chambre close et non-appropriés, par ceux-là, acteurs, citoyennes et citoyens qui en seront non seulement les bénéficiaires mais aussi les porteurs. Cet aspect, pourtant central, n'a pu être abordé lors de la soirée du Forum financier mais les deux orateurs maîtrisent trop bien la dynamique des organisations et des entreprises pour que les auditeurs aient pu, un seul moment, penser qu'ils ignoreraient que les sociétés se transforment de l'intérieur et que les portes de l'avenir s'ouvrent par la base.

Conclusion : le nouveau leadership en Wallonie

Le nouveau leadership en Wallonie et pour la Wallonie ne viendra pas de femmes ou d'hommes providentiels au charisme écrasant, s'appuyant sur des Richelieu de partis et des Cabinets ministériels autoritaires. Le nouveau leadership se construira, en Wallonie et pour la Wallonie, au départ d'une ou d'un ministre-président avec son équipe de ministres et de collaborateurs aussi respectueux qu'attentifs au travail du Parlement, qui auront à cœur de replacer l'Administration wallonne d'abord, et les acteurs de la gouvernance ensuite, au cœur de l'action publique.

Philippe Destatte

<https://twitter.com/PhD2050>

[1] Notons que nos propres calculs du PIB brut par habitant à prix courants (donc sans correction de l'inflation), chiffres absolus, selon les comptes régionaux 2012 de la Banque nationale au 31.01.2014, s'ils donnent bien un PIB/habitant en Wallonie de 71,9% du PIB/habitant belge en 2003, aboutissent à 73,058 en 2011 et 73,055 en 2012. Selon ces calculs, l'indice de la Flandre en 2011 serait de 99,898 et en 2012 de 101,146 en 2012.

[2] J'appelle *bifurcation* le moment où soit une variable soit un système peut évoluer vers plusieurs possibilités et réalise une seul de ces alternatives.